

DEMANDE DE DESCENTE SERIE DEPARTEMENTALE

(Ne concerne que les licenciés de la série Départementale 2014)

Les coureurs prétendants à une descente de catégorie, de D1 en D2, de D2 en D3 et de D3 en D4 pour la saison 2015, sont priés de formuler leur demande en indiquant :

- Leur date de naissance
- Leur club
- Les courses participées en 2014

et de l'adresser au plus tard le 19 octobre 2014 DELAIS DE RIGUEUR au Président de la Commission Cyclisme pour tous :

- par mail : marcansermin@neuf.fr

ou

- par voie postale : Marc ANSERMIN - 26, le Martroy - 77120 Chailly en Brie

Ne peuvent prétendre à une descente les coureurs:

- ayant monté de série en 2014
- ayant marqué des points au classement annuel (20 premiers).

(Sauf ceux ayant marqué des points dans des épreuves avec très peu de participants)

Les demandes incomplètes ne seront pas prises en considérations.

La commission n'est pas compétente pour statuer sur les avis médicaux.

Le Président de la Commission

Marc ANSERMIN